

Rapport du Président

Commission Permanente du vendredi 16 novembre 2012

Service instructeur Service Habitat et Solidarités Territoriales **N°** CP-2012-11-10-3

Service consulté

AIDES A LA PRODUCTION DE LOGEMENTS FAMILIAUX TRES SOCIAUX DANS LE PARC LOCATIF PUBLIC

Résumé: Dans le cadre de la politique départementale de l'Habitat mise en place à compter de 2011, 2 opérations de production de logements très sociaux (PLAI) sont éligibles à une subvention départementale pour un montant de 64 000 €, au titre de l'aide en faveur du parc locatif public.

Lors de sa séance du 7 décembre 2010, le Conseil Général a approuvé les axes de sa nouvelle politique départementale de l'Habitat en faveur du logement dans le parc public et le parc privé.

L'un des fondamentaux de cette nouvelle politique est notamment, la prise en compte des besoins spécifiques en logements des ménages à faibles ressources dans un contexte de baisse de revenus et de situation économique difficile.

Ainsi, la promotion de l'offre la plus sociale (PLAI – Prêt Locatif Aidé d'Intégration) du parc public est soutenue par une aide financière du Département à hauteur de 4 000 € au logement, limitée à 15 logements par opération.

A ce titre, il est proposé au présent rapport 2 opérations (voir tableau joint), financées sur crédits délégués, bénéficiant des mesures liées à la politique départementale de l'habitat pour un total de $64\ 000\ \mbox{\ensuremath{\oomega}{\ensur$

A l'issue de ce vote, le solde d'Autorisation de Programme disponible sur le programme H221 sera de 937 743 €.

Je vous prie de bien vouloir délibérer :

- sur les subventions d'aides à la production de logements familiaux très sociaux qui sont à prélever sur le programme H221 - chapitre 204 - fonction 72 - natures 20422 et 204162.

Charles BUTTNER

Service Habitat et Solidarités Territoriales

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 NOVEMBRE 2012

Acquisition Foncière - parc public PROGRAMME 2012

N° Opération	Maître d'ouvrage	Montant	Taux	Montant de la
	Libellé de l'opération	Subventionnable		subvention
AAF04638	HABITATS DE HAUTE-ALSACE	48 000,00	Forfait	48 000,00
	12 logements - 24 à 46 rue des Tourterelles à ENSISHEIM			
AAF04639	NEOLIA	16 000,00	Forfait	16 000,00
	4 logements – rue du Château, rue de la Gravière à HOUSSEN			
			Total	64 000,00